

Table des matières

Avant-propos - Introduction	7
-----------------------------------	---

Première partie

Dispositions applicables aux établissements de la 5^e catégorie (Petits établissements)

Chapitre I Dispositions générales

Art. PE 1 - Objet - Textes applicables	19
Art. PE 2 - Établissements assujettis	19
Art. PE 3 - Calcul de l'effectif	23
Art. PE 4 - Vérifications techniques	26

Chapitre II Règles techniques

Section 1 - Construction, dégagements, gaines

Art. PE 5 - Structures, patios et puits de lumière	27
Art. PE 6 - Isolement - Parc de stationnement	28
Art. PE 7 - Accès des secours	29
Art. PE 8 - Enfouissement	31
Art. PE 9 - Locaux présentant des risques particuliers	32
Art. PE 10 - Stockage et utilisation de récipients contenant des hydrocarbures et installations de gaz combustibles	32
Art. PE 11 - Dégagements	34
Art. PE 12 - Conduits et gaines	41

Section 2 - Aménagements intérieurs

Art. PE 13	41
------------------	----

Section 3 - Désenfumage

Art. PE 14 - Désenfumage	42
--------------------------------	----

Section 4 - Installations d'appareils de cuisson destinés à la restauration

Art. PE 15 - Règles d'installation et dispositions générales	44
Art. PE 16 - Grandes cuisines	45
Art. PE 17 - Office de remise en température	46
Art. PE 18 - Ilots de cuisson installés dans les salles	46
Art. PE 19 - Appareils installés dans les locaux accessibles ou non au public	47

Section 5 - Chauffage, ventilation

Art. PE 20 - Généralités	47
Art. PE 21 - Installations d'appareils à combustion	50
Art. PE 22 - Traitement d'air et ventilation	52
Art. PE 23 - Installations de ventilation mécanique contrôlée	53

Section 6 - Installations électriques

Art. PE 24 - Installations électriques, éclairage	54
---	----

Section 7 - Ascenseurs, escaliers mécaniques, trottoirs roulants

Art. PE 25 - Règles générales	54
---	----

Section 8 - Moyens de secours

Art. PE 26 - Moyens d'extinction	56
Art. PE 27 - Alarme, alerte, consignes	58

Chapitre III Règles complémentaires pour les établissements comportant des locaux réservés au sommeil

Art. PE 28 - Structures	60
Art. PE 29 - Distribution intérieure	61
Art. PE 30 - Couloirs	62
Art. PE 31 - Cheminées à foyer ouvert	63
Art. PE 32 - Détection automatique d'incendie et système d'alarme	63
Art. PE 33 - Registre de sécurité, consignes	64
Art. PE 34 - Signalisation	66
Art. PE 35 - Affichages	67
Art. PE 36 - Éclairage de sécurité	67
Art. PE 37 - Contrôle des établissements de 5 ^e catégorie comportant des locaux à sommeil	68

Chapitre IV Règles spécifiques aux hôtels

Section 1 - Prescriptions applicables aux établissements à construire ou à modifier

Art. PO 1 - Généralités	69
Art. PO 2 - Halls et escaliers	69
Art. PO 3 - Système d'alarme	70
Art. PO 4 - Portes	71
Art. PO 5 - Utilisation du gaz dans les chambres	71
Art. PO 6 - Détection automatique d'incendie	71
Art. PO 7 - Formation du personnel en sécurité incendie	71

Section 2 - Prescriptions applicables aux établissements existants

Art. PO 8 - Généralités	72
Art. PO 9 - Escaliers	72
Art. PO 10 - Isolement des locaux dangereux	75
Art. PO 11 - Consignes - Signalisations - Affichages	75
Art. PO 12 - Formation du personnel en sécurité incendie	75
Art. PO 13 - Cas particulier des très petits hôtels	75

Chapitre V Règles spécifiques aux petits établissements de soins

Art. PU 1 - Généralités	77
Art. PU 2 - Structures	77
Art. PU 3 - Escaliers	77
Art. PU 4 - Fonctionnement des portes	77
Art. PU 5 - Conditions d'installation des gaz médicaux	77
Art. PU 6 - Détection automatique d'incendie et système d'alarme	77

Chapitre VI Règles spécifiques aux établissements sportifs

Art. PX 1 - Textes applicables	79
--	----

Deuxième partie

Annexes

Annexe I - Circulaire du 15 novembre 1990 (Extraits - <i>pour mémoire</i>)	82
Annexe II - Code de la construction et de l'habitation (Extraits)	83
Annexe III - Dispositions applicables aux gares de 5 ^e catégorie	101

Index alphabétique	107
------------------------------	-----